

PROCÈS-VERBAL N°6

Réunion du : vendredi 06 décembre 2024

Présent(s) : Monsieur Daniel SALDANA,

Messieurs Janick BARBUSSE, Jean Pierre FAURE, Philippe GLORIES, Lilian GRIALOU, Fabrice PONCHEL, André REALLAND, Sauveur ROMAGNOLE

Excusé(s) : Madame Claudette AGERT,

Messieurs Gérard BLANCHET, José DUARTE, Carlos MAGALHAES,

Assistent : Madame Florence PIFFARD, Référente Administrative

PROCHAINE REUNION LE VENDREDI 10 JANVIER 2025

Glossaire :

C.F.T.I.S. : *Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives*

C.R.T.I.S. : *Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives*

C.D.T.I.S. : *Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives*

A.O.P. : *Arrêté d'Ouverture au Public*

A.A.C. : *Attestation Administrative de Capacité*

PV CDS : *Procès-Verbal de la Commission De Sécurité*

SYN : *Terrain Synthétique*

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

1.2 Confirmation de classement

TARASCON SUR ARIEGE - STADE DE L'AYROULE - NNI 93060201

Cette installation est classée Niveau T5 PN jusqu'au 16/12/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 PN en date du 19/11/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 19/11/2024 par la CRTIS,
- A.A.C. du 19/11/2024,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 PN jusqu'au 06/12/2024.

1.3 Changement de niveau de classement

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

2.2 Confirmation de classement

LA TOUR DU CRIEU - Complexe Sportif Marcel Roudière - NNI 93120101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 20/09/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26/11/2024,

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 26/11/2024,

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 125 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.44
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.70

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2026.

2.3 Changement de niveau de classement

2.4 Avis préalable

LEZAT SUR LEZE - STADE DU BIAC - NNI 91670101

Cette installation est classée T5 PN jusqu'au 29/06/2027

L'éclairage de cette installation est classé E7 jusqu'au 09/09/2026

La Commission prend connaissance de la demande **d'AVIS PREALABLE ECLAIRAGE**, signée par le propriétaire le 12/11/2024, pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (LED) et des documents transmis :

Une étude photométrique en date du 05/07/2024

- Dimension de l'aire de jeu : 95m x 68 m
- Implantation : Latérale
- Hauteur minimum de feu : 16 m
- Nombre total de projecteurs : 8
- Inclinaison totale des projecteurs par rapport à la verticale : 69.3°
- Température de couleur (kelvin) : 5700 k
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 47.3
- Facteur de maintenance : 1
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 171Lux
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.50
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.77

Elle constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF

La CRTIS émet un **AVIS PREALABLE FAVORABLE** pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

- 1.1 Classement initial
- 1.2 Confirmation de classement
- 1.3 Changement de niveau de classement
- 1.4 Avis préalable
- 1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

- 2.1 Classement initial
- 2.2 Confirmation de classement

CURAN - STADE PHILOMENE - NNI 123070101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 30/12/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 30/10/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 30/10/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 134 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.52
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.73

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2026.

LE BAS SEGALA - STADE LA BASTIDE L'EVEQUE - NNI 120210101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 28/06/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/10/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 28/10/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 136 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.17

- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.43

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

PONT DE SALARS - STADE DE LA RIVIÈRE - NNI 121850101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 17/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 05/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 166 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.37
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.48

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

STE RADEGONDE - STADE LES MOLIÈRES - NNI 122410101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 11/11/2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 05/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 155 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.24
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.50

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

FLAVIN - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 121020201

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 17/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 05/11/2024,

- Etude photométrique en date du 25/11/2019
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 149 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.49
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.67

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2028.

LUNAC - Stade De LunaC - NNI 121350101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 05/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 22/10/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 28/10/2024,

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 174 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.41
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.65

A réception de l'étude photométrique l'éclairage de cette installation pourra être classé en Niveau E6

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2028.

ST BEAUZELY - STADE ALBERT VIALETES - NNI 122130101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 12/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 30/10/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 30/10/2024

Etude photométrique en date du 23/02/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 161 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.63
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.81

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2028.

RULLAC ST CIRQ - STADE MUNICIPAL - NNI 122070101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 27/09/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 05/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 05/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 154 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.31
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.52

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

SEVERAC D AVEYRON - STADE PAUL SAMSON - NNI 122700301

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 27/05/2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 04/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 12/11/2024

Eclairage moyen horizontal (EhM) : 112 lux (Iodures Métalliques)

Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.18

Facteur d'uniformité (U2h) : 0.43

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

SALLES CURAN - STADE DU PRÉ VIBAL - NNI 125300101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 20/01/2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 14/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 138 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.28
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.51

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

2.3 Changement de niveau de classement

LA SELVE - STADE FERNAND MASSOL - NNI 122670101

L'éclairage de cette installation est référencé Niveau EEntrainement jusqu'au 27/09/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 13/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 12/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 91 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.18
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.41

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

REQUISTA - STADE ROBERT FOURNIER 1 - NNI 121970101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 09/09/2026

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 20/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 20/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 156lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.41
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.67

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en **NIVEAU E6** jusqu'au **06/12/2026**.

2.4 Avis préalable

SAVIGNAC - Stade Municipal 1 - NNI 122630101

Cette installation est classée T6 PN jusqu'au 28/02/2028

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande **d'AVIS PREALABLE ECLAIRAGE**, signée par le propriétaire le 27/09/2024, pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (LED) et des documents transmis :

Une étude photométrique en date du 05/09/2024

- Dimension de l'aire de jeu : 90 m x 54 m
- Implantation : Latérale
- Hauteur minimum de feu : 15 m
- Nombre total de projecteurs : 8
- Inclinaison totale des projecteurs par rapport à la verticale : 65.7°
- Température de couleur (kelvin) : 5700 k
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 46.9
- Facteur de maintenance : 1
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 193Lux
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.55
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.79

Elle constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF

La CRTIS émet un **AVIS PREALABLE FAVORABLE** pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

ALMON LES JUNIES - STADE MUNICIPAL - NNI 120040101

Cette installation est classée T6 PN jusqu'au 26/05/2031

L'éclairage de cette installation est classé E7 jusqu'au 16/09/2020

La Commission prend connaissance de la demande **d'AVIS PREALABLE ECLAIRAGE**, signée par le propriétaire le 02/12/2024, pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (LED) et des documents transmis :

Une étude photométrique en date du 10/10/2024

Dimension de l'aire de jeu : 99 m x 54 m

Implantation : Latérale

Hauteur minimum de feu : 12 m 50

Nombre total de projecteurs : 8

Inclinaison totale des projecteurs par rapport à la verticale : 69.7°

Température de couleur (kelvin) : 5700 k

Eblouissement (Glare rating) : GR Max =

Facteur de maintenance : 1

Eclairage moyen horizontal (EhM) : 122Lux

Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.70

Facteur d'uniformité (U2h) : 0.72

Elle constate que le projet n'est pas conforme au règlement de l'éclairage de la FFF : **la hauteur sous feu NON REGLEMENTAIRE**, il manque dans l'étude, les GR (éblouissement) ainsi que les points bis

La CRTIS émet un **AVIS PREALABLE DEFAVORABLE**.

LANUEJOULS - STADE JEAN POURCEL - NNI 121210101

Cette installation est classée T5 PN jusqu'au 15/05/2031

L'éclairage de cette installation est classé E7 jusqu'au 20/10/2019

La Commission prend connaissance de la demande **d'AVIS PREALABLE ECLAIRAGE**, signée par le propriétaire le 29/11/2024, pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (LED) et des documents transmis :

Une étude photométrique en date du 27/11/2024

- Dimension de l'aire de jeu : 103 m x 64 m
- Implantation : Latérale
- Hauteur minimum de feu : 18 m
- Nombre total de projecteurs : 12
- Inclinaison totale des projecteurs par rapport à la verticale : 64.6°

- Température de couleur (kelvin) : 5700 k
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 45.5
- Facteur de maintenance : 1
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 222Lux
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.59
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.80

Elle constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF

La CRTIS émet un **AVIS PREALABLE FAVORABLE** pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

LA FOUILLADE - STADE DE LA BRUNARIE - NNI 121050101

Cette installation est classée T3 PN jusqu'au 12/06/2025

L'éclairage de cette installation est classé E7 jusqu'au 05/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande **d'AVIS PREALABLE ECLAIRAGE**, signée par le propriétaire le 05/10/2024, pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (LED) et des documents transmis :

Une étude photométrique en date du 22/11/2023

- Dimension de l'aire de jeu : 105 m x 65 m
- Implantation : Latérale
- Hauteur minimum de feu : 21 m
- Nombre total de projecteurs : 12
- Inclinaison totale des projecteurs par rapport à la verticale : 62.4°
- Température de couleur (kelvin) : 5700 k
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 42.7
- Facteur de maintenance : 1
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 204 Lux
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.64
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.80

Elle constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF

La CRTIS émet un **AVIS PREALABLE FAVORABLE** pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient

conformes.

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

1.2 Confirmation de classement

LATRONQUIERE - STADE MUNICIPAL - NNI 461600101

Cette installation est classée Niveau T5 PN jusqu'au 20/05/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 PN en date du 22/11/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 22/11/2024 par la CDTIS,
- A.A.C. du 22/11/2024,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 PN jusqu'au 06/12/2034

THEDIRAC - STADE CAVAILLE - NNI 463160101

Cette installation est classée Niveau T5 PN jusqu'au 16/04/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 en date du 22/11/2024, et du document transmis :

- Visite effectuée le 22/11/2024 par la CDTIS,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 PN jusqu'au 06/12/2034, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 30/06/2025.

1.3 Changement de niveau de classement

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

2.2 Confirmation de classement

2.3 Changement de niveau de classement

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

1.2 Confirmation de classement

ST AMANS SOULT - SALLE DES SPORTS - NNI 812389901

Cette installation est classée Niveau FUTSAL 4 jusqu'au 13/01/2025

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FUTSAL 4 en date du 19/11/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 19/11/2024 par la CDTIS,
- A.A.C. du 19/11/2024,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 4 jusqu'au 06/12/2034.

1.3 Changement de niveau de classement

FREJEVILLE - SALLE GYMNASE DE FREJEVILLE - NNI 810989901

Cette installation est retirée du classement jusqu'au 17/11/2030

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FUTSAL 4 en date du 02/12/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 02/12/2024 par la CDTIS,
- A.A.C. du 02/12/2024,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 4 jusqu'au 06/12/2034.

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

AIGUEFONDE -Stade FONTALBA - NNI 810020101

Cette installation est classée T5 PN jusqu'au 30/06/2027

Suite à la visite de conformité de la CDTIS en date du 15/11/2024 (dossier FAFA),

La CRTIS notifie que les travaux ont bien été réalisés.

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

2.2 Confirmation de classement

ALBI - STADE MAURICE RIGAUD N°2 - NNI 810040202

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 11/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/10/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 06/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 142 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.43
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.72

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2026.

2.3 Changement de niveau de classement

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

- 1.1 Classement initial
- 1.2 Confirmation de classement
- 1.3 Changement de niveau de classement
- 1.4 Avis préalable
- 1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

- 2.1 Classement initial
- 2.2 Confirmation de classement

MONCLAR DE QUERCY - STADE RAYMOND LAURENS 1 - NNI 821150101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 20/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 26/11/2024

- Etude photométrique en date du 04/04/2023
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 170 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.44
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.63

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2028.

CORBARIEU - STADE MUNICIPAL 1 - NNI 820440101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 07/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 19/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 139 lux (Iodures Métalliques)

- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.43
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.71

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2026.

CORBARIEU - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 820440102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 07/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 19/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 106 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.32
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.52

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

2.3 Changement de niveau de classement

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

TOULOUSE - STADE SURCOUF 2 - NNI 315553702

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FOOT A8 PN en date du 02/10/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 15/10/2024 par la CRTIS,
- A.A.C. du 15/10/2024,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 PN jusqu'au 06/12/2034.

1.2 Confirmation de classement

L UNION - STADE DE LOUDES 3 - NNI 315610103

Cette installation est classée Niveau FOOT A8 SYN jusqu'au 24/06/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FOOT A8 en date du 20/11/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 20/11/2024 par la CRTIS,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 SYN jusqu'au 06/12/2034, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 31/06/2025

PIBRAC - STADE GÉRARD MIGLIORE 2 - NNI 314170102

Cette installation est classée Niveau T7 PN jusqu'au 30/09/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T7 en date du 13/11/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 14/11/2024 par la CRTIS,
- A.A.C. du 13/11/2024,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T7 PN jusqu'au 06/12/2034.

L UNION - STADE DE LOUDES 2 - NNI 315610102

Cette installation est classée Niveau FOOT A8 SYN jusqu'au 24/06/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FOOT A8 en date du 20/11/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 20/11/2024 par la CRTIS,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 SYN jusqu'au 06/12/2034, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 31/06/2025

PIBRAC - GYMNASE DE LA CASTANETTE - NNI 314179902

Cette installation est classée Niveau FUTSAL 4 jusqu'au 10/09/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FUTSAL 4 en date du 25/11/2024, et du document transmis :

- Visite effectuée le 25/11/2024 par la CRTIS,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 4 jusqu'au 06/12/2034, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 30/06/2025.

TOULOUSE - COMPLEXE SPORTIF ZAC DE L'HERS 2 - NNI 315554102

Cette installation est classée Niveau FOOT A8 S jusqu'au 16/12/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FOOT A8 PN en date du 07/10/2024, et du document transmis :

- Visite effectuée le 15/10/2024 par la CRTIS,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 PN jusqu'au 06/12/2034, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 30/06/2025.

1.3 Changement de niveau de classement

TOULOUSE - STADE STADIUM METROPOLITAIN A2 - NNI 315550103

Cette installation est classée T4 PN jusqu'au 27/06/2029

La Mairie nous informe que ce terrain sert uniquement d'entraînement et qu'il n'est pas en capacité de recevoir des compétitions officielles, elle nous demande de ne pas le classer,

La CRTIS en application de l'article 3.2.7.2. du règlement des terrains et installations sportives propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 06/12/2034

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

TOULOUSE - STADE SURCOUF - NNI 315553701

Cette installation est classée Niveau T7 PN jusqu'au 25/03/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FOOT A8 PN en date du 02/10/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 15/10/2024 par la CRTIS,
- A.A.C. du 15/10/2024,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 PN jusqu'au 06/12/2034.

RIEUMES - SALLE POLYVALENTE - NNI 314549901

Cette installation est classée FUTSAL 4 jusqu'au 30/09/2024

La Mairie nous informe qu'elle ne souhaite pas renouveler le classement de cette Salle.

La CRTIS en application de l'article 3.2.7.2. du règlement des terrains et installations sportives propose le « RETRAIT DE CLASSEMENT » de cette installation jusqu'au 06/12/2034

L'absence de classement ne permet pas l'organisation de compétitions.

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

FONSORBES - Stade Les BOULBENES 1 - NNI 311870101

Cette installation est classée T3 PN jusqu'au 11/03/2028
L'éclairage de cette installation E6 jusqu'au 16/10/2025

La Mairie nous informe que l'éclairage du stade Les BOULBENES est actuellement hors d'usage, une intervention du SDEGH est en cours de programmation.

La CRTIS prend note.

PIBRAC - Stade GERARD MIGLIORE 1 - NNI 314170101

Cette installation est classé T3 PN jusqu'au 16/03/2027

Suite à la visite de conformité de la CRTIS en date du 18/11/2024 (dossier FAFA)

La CRTIS notifie que les travaux sont terminés.

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

FONTENILLES - PLAINE DES SPORTS CHRISTIAN JUMEL - NNI 311880103

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 19/11/2024

- Etude photométrique en date du 25/02/2022
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 137 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.26
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.47

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2028.

2.2 Confirmation de classement

FOS - STADE DE BOSSOST - NNI 311900101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 11/10/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 22/10/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 118 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.53
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.82

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

ST PLANCARD - STADE MUNICIPAL - NNI 315130101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 17/04/2021

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 21/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 26/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 138lux (Iodures Métalliques)

- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.43
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.66

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

MONDAVEZAN - STADE MARCEL TURBIDE - NNI 313490101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 07/09/2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 07/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 15/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 117 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.45
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.71

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

LONGAGES - STADE MUNICIPAL - NNI 313030101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 19/10/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 10/10/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 10/10/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 115 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.20
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.39 (Non conforme)

Elle constate la non-conformité par rapport au règlement de l'éclairage de la FFF :

La valeur de la constante d'uniformité U2h (0.24) est inférieure à la valeur réglementaire pour un classement en niveau E7 (0.40 minimum / Art 3.2.1).

La C.R.T.I.S. ne peut pas classer cette installation d'éclairage et la référence en E-Entrainement.

LUSSAN ADEILHAC - STADE MUNICIPAL - NNI 313090101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 26/03/2017

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 28/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 28/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 124 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.68

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

LAUNAC - STADE ANDRÉ MAMPRIN - NNI 312810101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 03/11/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 18/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 172 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.47
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.60

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2026.

POUY DE TOUGES - STADE BERNARD ABADIE - NNI 314360101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 21/10/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 08/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 08/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 153 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.24
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.52

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

AURIAC SUR VENDINELLE - STADE COEUR LAURAGAIS - NNI 310260102

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 17/08/2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 30/10/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 06/11/2024

- Etude photométrique en date du 15/04/2023
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 185 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.46
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.67

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2028.

GRATENTOUR - STADE MUNICIPAL - NNI 312300101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 05/08/2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 15/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 18/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 124 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.23
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.44

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

PECHBONNIEU - STADE EDOUARD LABBÉ - NNI 314100101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 16/11/2023

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 18/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 288 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.37 (Non conforme)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.55

Elle constate la non-conformité par rapport au règlement de l'éclairage de la FFF :

La valeur de la constante d'uniformité U1h (0.37) est inférieure à la valeur réglementaire pour un classement en niveau E6 (0.40 minimum / Art 3.2.1).

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

MERVILLE - STADE LOUIS DE BEAUMONT 1 - NNI 313410101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 17/11/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 21/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 21/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 166 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.42
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.65

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2026.

VILLENEUVE TOLOSANE - STADE ROBERT FRANC 1 - NNI 315880101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 12/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 07/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 07/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 147 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.45
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.62

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2028.

2.3 Changement de niveau de classement

NAILLOUX - Stade Municipal Yves Cambou Jules FerrY - NNI 313960101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 20/08/2022

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 02/09/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 19/11/2024

- Etude photométrique en date du 09/01/2023
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 164 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.47
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.70

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2028.

TOULOUSE - STADE VINCENT SERRER - NNI 315553501

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 11/06/2017

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 25/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 164 lux (Iodures Métalliques)

- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.64

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2026.

BAZIEGE - STADE DE LA PLAINE D' AMONT N 1 - NNI 310480101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 13/11/2025

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 26/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CRTIS en date du 26/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 154 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.48
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.62

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2026.

2.4 Avis préalable

LHERM - STADE ANDRÉ LASCOURS 2 - NNI 312990102

Cette installation est classée T5 SYN jusqu'au 15/10/2027

L'éclairage de cette installation est référencé EEntraînement jusqu'au 09.11.2024

La Commission prend connaissance de la demande **d'AVIS PREALABLE ECLAIRAGE**, signée par le propriétaire le 27.11.2024, pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 (LED) et des documents transmis :

Une étude photométrique en date du 27.10.2023

- Dimension de l'aire de jeu : 105 m x 68 m
- Implantation : Latérale
- Hauteur minimum de feu : 20 m
- Nombre total de projecteurs : 12
- Inclinaison totale des projecteurs par rapport à la verticale : 63°
- Température de couleur (kelvin) : 5700 k
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max = 43.9

- Facteur de maintenance : 1
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 175 Lux
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.58
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.77

Elle constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF

La CRTIS émet un **AVIS PREALABLE FAVORABLE** pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes.

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

VILLEGAILHENC - Complexe Stade J. Rieux Annexe 1 - NNI 114250102

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T7 en date du 30/10/2024, et du document transmis :

- Visite effectuée le 20/09/2024 par la CDTIS,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T7 PN jusqu'au 06/12/2034, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 30/06/2025.

VILLEGAILHENC - Complexe Stade J. Rieux Annexe 2 - NNI 114250103

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FOOT A8 en date du 30/10/2024, et du document transmis :

- Visite effectuée le 20/09/2024 par la CDTIS,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 jusqu'au 06/12/2034, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 30/06/2025.

1.2 Confirmation de classement

NARBONNE - GYMNASE LE SOLEIL - NNI 112629901

Cette installation est classée Futsal 3 jusqu'au 27/10/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FUTSAL 3 en date du 07/11/2024, et du document transmis :

- Visite effectuée le 07/11/2024 par la CDTIS,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FUTSAL 3 jusqu'au 06/12/2034, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 30/06/2025.

1.3 Changement de niveau de classement

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

LUC SUR ORBIEU - Complexe Sportif JOEPH FERRASSE - NNI 112100101

Cette installation est classée Niveau T7 PN jusqu'au 13.11.2034

- Reçu attestation de capacité en date du 05/12/2024

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

CASTELNAUDARY - STADE HENRI MILHAU - NNI 110760201

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 12/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 31/10/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 90 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.33
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.56

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

MAS SAINTES PUELLES - Stade Municipal - NNI 112250101

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 08/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 03/10/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 78 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.41
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.70

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026

VILLEGAILHENC - Complexe Stade J. Rieux Annexe 1 - NNI 114250102

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 30/10/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 20/09/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 93 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.73
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.86

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

2.2 Confirmation de classement

2.3 Changement de niveau de classement

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

- 1.1 Classement initial
- 1.2 Confirmation de classement
- 1.3 Changement de niveau de classement
- 1.4 Avis préalable
- 1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

NIMES - Stade Henri Noel Mas De MinguE - NNI 301891201

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 14/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 20/11/2024

- Etude photométrique en date du 30/06/2024
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 127 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.40
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.71

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2028.

- 2.2 Confirmation de classement
- 2.3 Changement de niveau de classement

NIMES - STADE JEAN BOUIN - NNI 301890201

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 07/02/2028

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 28/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 28/11/2024

Etude photométrique en date du 15/03/2023

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 251 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.55
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.76

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E5 jusqu'au 06/12/2028.

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

1.2 Confirmation de classement

MONTPELLIER - STADE BERNARD GASSET 06 - NNI 341720406

Cette installation est classée Niveau T4 PN jusqu'au 17/11/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T4 PN en date du 18/11/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 20/11/2024 par la CDTIS,
- Rapport de visite en date du 20/11/2024,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T4 PN jusqu'au 06/12/2034, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 30/06/2025.

MONTBLANC - STADE DE LA CRIOLLE - NNI 341660101

Cette installation est classée Niveau T5 PN jusqu'au 29/09/2024

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau T5 PN en date du 22/08/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 05/09/2024 par la CDTIS,
- Rapport de visite en date du 05/09/2024,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU T5 PN jusqu'au 06/12/2034

1.3 Changement de niveau de classement

1.4 Avis préalable

PAULHAN - STADE DES LAURES - NNI 341940103

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire **d'AVIS PREALABLE**, avec l'objectif d'une création d'un terrain en gazon synthétique pour un niveau FOOT A8 SYN ainsi que des documents transmis :

Demande d'avis préalable signée du 22/11/2024

Lettre d'intention

Plan de masse

Concernant le revêtement en gazon synthétique, la Commission rappelle que :

- Les tracés des terrains A8 devront être conforme à l'Art. 5.5 du Règlement des T&IS.

La C.R.T.I.S. donne un **AVIS PREALABLE FAVORABLE** pour un niveau FOOT A8 SYN sous réserve de la conformité aux prescriptions règlementaires des travaux à réaliser.

1.5 Affaires diverses

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

MONTPELLIER - STADE BERNARD GASSET 06 - NNI 341720406

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 20/11/2024

- Etude photométrique en date du 29/11/2023
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 143 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.21(Non conforme)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.42 (Non conforme)

Elle constate plusieurs non-conformités par rapport au règlement de l'éclairage de la FFF :

La valeur de la constante d'uniformité U1h (0.21) est inférieure à la valeur réglementaire pour un classement en niveau E6 (0.40 minimum / Art 3.2.1).

La valeur de la constante d'uniformité U2h (0.42) est inférieure à la valeur réglementaire pour un classement en niveau E6 (0.60 minimum / Art 3.2.1).

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2028.

ST MARTIN DE LONDRES - STADE MUNICIPAL - NNI 342740101

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 02/12/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 28/11/2024

Etude photométrique en date du 02/08/2022

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 179 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.42
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.69

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2028.

MONTPELLIER - STADE BERNARD GASSET 08 - NNI 341720408

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 20/11/2024

- Etude photométrique en date du 29/11/2023
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 154 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.41
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.66

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2028.

2.2 Confirmation de classement

CLAPIERS - STADE HÉLIOS GUIJARRO 1 - NNI 340770101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 16/06/2020

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 06/10/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 04/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 159 lux (Iodures Métalliques)

- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.41
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.61

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2026.

JACOU - STADE YVES MANDLER 1 - NNI 341200101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E6 jusqu'au 24/11/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 24/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 04/11/2024

- Etude photométrique en date du 25/01/2021
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 188 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.49
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.65

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 06/12/2028.

MONTBLANC - STADE DE LA CRIOILLE - NNI 341660101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 15/09/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 22/08/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 05/09/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 66 lux (Iodures Métalliques) (Non conforme)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.20
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.41

Elle constate plusieurs non-conformités par rapport au règlement de l'éclairage de la FFF :

La valeur de l'éclairage moyen horizontal (66 lux) est inférieure à la valeur réglementaire pour un classement en niveau E7 (75 lux / Art 3.2.1)

La C.R.T.I.S. ne peut pas classer cette installation d'éclairage et la référence en E-Entrainement

MONTAGNAC - STADE MICHEL FRUTOSO - NNI 341620101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 06/04/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 29/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 29/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 168 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.20
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.45

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

GANGES - STADE DU RIEUTORD - NNI 341110101

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E7 jusqu'au 11/05/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 29/11/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 29/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 81 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.30
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.59

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

SETE - STADE GEORGES BAYROU - NNI 343010201

L'éclairage de cette installation est classé en Niveau E5 jusqu'au 29/11/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E5 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 22/08/2024

Le rapport d'essais des éclairagements horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 31/10/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 219 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.41 (Non conforme)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.63

Elle constate plusieurs non-conformités par rapport au règlement de l'éclairage de la FFF :

La valeur de la constante d'uniformité U1h (0.41) est inférieure à la valeur réglementaire pour un classement en niveau E6 (0.50 minimum / Art 3.2.1).

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E6 jusqu'au 31.10.2026

2.3 Changement de niveau de classement

NEZIGNAN L EVEQUE - STADE RENÉ BOURQUARD - NNI 341820101

L'éclairage de cette installation est référencé Niveau EEntrainement jusqu'au 25/10/2024

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E7 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 19/10/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 29/11/2024

- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 128 lux (Iodures Métalliques)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.18
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.41

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2026.

2.4 Avis préalable

PAULHAN - STADE DES LAURES - NNI 341940103

Cette installation n'a jamais été classée

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande **d'AVIS PREALABLE ECLAIRAGE**, signée par le propriétaire le 22/11/2024, pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau FOOT A8 (LED) et des documents transmis :

Une étude photométrique en date du 12/03/2024

- Dimension de l'aire de jeu : 68 m x 40 m
- Implantation : Latérale / Angulaire
- Hauteur minimum de feu : 15 / 20 m

- Nombre total de projecteurs : 4
- Inclinaison totale des projecteurs par rapport à la verticale : 63.5°
- Température de couleur (kelvin) : 5700 k
- Eblouissement (Glare rating) : GR Max =
- Facteur de maintenance : 1
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 112 Lux
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.55
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.73

Elle constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF

La CRTIS émet un **AVIS PREALABLE FAVORABLE** pour un classement de l'éclairage de cette installation **sous réserve** du contrôle in-situ.

2.5 Affaires diverses

1. Classement des installations

1.1 Classement initial

ST PAUL DE FENOUILLET - STADE DES CORTALS 1 - NNI 661870102

Cette installation n'a jamais été classée

La C.R.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en Niveau FOOT A8 PN en date du 10/10/2024, et des documents transmis :

- Visite effectuée le 29/09/2024 par la CDTIS,
- A.A.C. du 15/09/2011,

Au regard des éléments transmis, la Commission propose le classement de cette installation en NIVEAU FOOT A8 PN jusqu'au 06/12/2034, sous réserve de la réception de l'AOP/AAC avant le 30/06/2025.

1.2 Confirmation de classement

1.3 Changement de niveau de classement

1.4 Avis préalable

1.5 Affaires diverses

CERET - Complexe Sportif De La FONCALDE - NNI 660490101

Cette installation est classée T4 PN jusqu'au 03/06/2029

Suite à la visite de la CDTIS en date du 18.11.2024, qui nous informe que la mise en sécurité des barres amovibles des buts latéraux, a été effectuée.

THUIR - Stade VIOLET - NNI 662100301

Cette installation est classée T5 PN jusqu'au 13.11.2034

- Reçu attestation administrative de capacité en date du 18/11/2024

TOULOUGES - Stade MUNICIPAL - NNI 662130101

Cette installation est classée T4 SYN jusqu'au 01/08/2033

Le club nous informe que cette installation a changé de nom, ce terrain synthétique porte désormais le nom de : Stade JONATHAN HERNANDEZ.

La CRTIS a procédé au changement.

2. Classement des éclairages

2.1 Classement initial

CERET - Complexe Sportif De La Fontcalde - NNI 660490101

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé

La Commission prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 et des documents transmis :

L'imprimé de demande de classement éclairage signé par le propriétaire de l'installation en date du 18/11/2024

Le rapport d'essais des éclairages horizontaux réalisé par la CDTIS en date du 18/11/2024

- Etude photométrique en date du 25/07/2024
- Eclairage moyen horizontal (EhM) : 188 lux (led)
- Rapport EhMin/EhMax (U1h) : 0.35 (Non conforme)
- Facteur d'uniformité (U2h) : 0.55 (Non conforme)

Elle constate plusieurs non-conformités par rapport au règlement de l'éclairage de la FFF :

La valeur de la constante d'uniformité U1h (0.35) est inférieure à la valeur réglementaire pour un classement en niveau E6 (0.40 minimum / Art 3.2.1).

La valeur de la constante d'uniformité U2h (0.55) est inférieure à la valeur réglementaire pour un classement en niveau E6 (0.60 minimum / Art 3.2.1).

La C.R.T.I.S. propose le classement de l'éclairage de cette installation en NIVEAU E7 jusqu'au 06/12/2028.

2.2 Confirmation de classement

2.3 Changement de niveau de classement

2.4 Avis préalable

2.5 Affaires diverses

